



Département des Pyrénées-Orientales

COMMUNE DE VINÇA

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

n° 20250414020 – Avenant n° 1 à la convention BTM24-230-042 avec le SYDEEL 66.

Le lundi 14 avril 2025, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le mercredi 2 avril, se sont réunis à la salle Henri Demay du Conseil Municipal.

11 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN.

6 absents : Christian BERNARD ayant donné à Florence GONTRAN, Jean CLÉMENT ayant donné procuration à Lucette ORTIZ-CASTILLO, Marc PAGÈS ayant donné procuration à Christine MILÉSI, Robert JASSEREAU, excusé, Stéphanie PACHIS, excusée, Alain COUBRYS ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA.

Le Conseil Municipal désigne **Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.**

Monsieur le Maire,

Rappelle que par délibération n° 20240523035 en date du 23 mai 2025, le Conseil Municipal a approuvé la convention de mandat n° BTM24-230-042 avec le SYDEEL 66 pour la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique basse tension (BT), d'éclairage public (EP) et des Communications électroniques (FT) à la rue des Escoumes, emportant confirmation du transfert au SYDEEL 66 par la Commune de Vinça de la compétence optionnelle « éclairage public et éclairage extérieur / investissement et fonctionnement » ainsi que de la compétence optionnelle « infrastructures de communications électroniques » ;

Rappelle que le plan de financement de l'opération établi par le SYDEEL 66 d'un coût total TTC de 115.316,40 € déterminait un coût net pour la Commune de Vinça de 47.561,45 € ;

Informe du projet de pose de 3 candélabres LED supplémentaires à la rue des peupliers dans la continuité des travaux de la rue des Escoumes pour une augmentation estimative de 7.447,20 € dont 3.122,56 € à la charge de la Commune, représentant un coût total pour la Commune de 50.684,01 € et un coût total des travaux de 122.763,60 € pour le SYDEEL 66 ;

Présente le projet d'avenant n° 1 à la convention en date du 30 mai 2024 pour les travaux de mise en esthétique des réseaux de distribution publique d'électricité basse tension, d'éclairage public et communications électroniques, à la rue des Escoumes avec transfert de la compétence éclairage public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
soit 15 voix pour,

Approuve le projet d'avenant n° 1 à la convention référencée BTM24-230-042 en date du 30 mai 2024 pour les travaux de mise en esthétique des réseaux de

distribution publique d'électricité basse tension, d'éclairage public et communications électroniques, à la rue des Escoumes avec transfert de la compétence éclairage public, pour un montant total à la charge de la Commune de 50.684,01 € ;

Adopte le transfert au SYDEEL 66 par la Commune de Vinça de la compétence optionnelle « éclairage public et éclairage extérieur / investissement et fonctionnement » ainsi que de la compétence optionnelle « infrastructures de communications électroniques » ;

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces à intervenir en la matière.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Bruno GUÉRIN,



Maire de Vinça.